



# SI LA CIAT M'ÉTAIT COMPTÉE (HISTORIQUEMENT ET FINANCIÈREMENT)

La CIAT a été achetée par la CCAS en décembre 2009 pour un montant de 82 M€ à André Trigano. Cette acquisition avait été réalisée alors que l'organisme CCAS avait déjà des difficultés financières, mais celles-ci étaient minorées.

Cette acquisition s'est faite au travers d'un montage digne des meilleures sociétés capitalistiques prenant la forme de holdings (sociétés de portefeuille). Elle a vu trois directeurs se succéder avec un montant d'investissements non contrôlés avoisinant les 80 M€ pendant 10 années d'une gestion chaotique (il est bon de rappeler qu'au titre d'actionnaire principal, la CCAS n'avait qu'une possibilité d'information et pas de regard sur gestion de la CIAT).

Pour information, la dernière valorisation estime une valeur de rachat de la fameuse CIAT entre 0 et 15 M€.

Cette acquisition, qui devait être le navire amiral d'un tourisme social recomposé sous l'étendard CCAS, devait également permettre d'augmenter la capacité de l'organisme à proposer des hébergements aux électriciens, gaziers et leurs familles.

C'est quasiment officiel, la CIAT va être vendue par la CGT à un opérateur dont le nom pour le moment est gardé secret (même si l'on sait que l'ombre de la CGT ne sera pas loin de cette opération et qu'il n'existe pas pléthore de grands groupes du tourisme de plein air susceptibles de se porter acquéreur).

La CGT vendra les campings qui présentent de l'intérêt pour ce mystérieux repreneur et sera obligée de remettre dans son patrimoine ceux moins attractifs. Ce qui aura sans nul doute un coût pour les comptes de l'organisme.

On nous annonce que les comptes de la CIAT, dont la CCAS est l'actionnaire majoritaire (sans droit de vote), affichent un manque de 20 M€ !

Encore heureux que le renflouage de la CIAT ne nous ait pas été présenté en Conseil d'Administration. « La gabegie ayant ses limites » !

La CCAS n'a jamais touché aucun dividende de la société dont elle est l'actionnaire principale, au contraire elle n'a cessé de l'alimenter financièrement comme dans un puits sans fond depuis qu'elle en a fait l'acquisition. On est en droit de s'interroger sur l'efficacité des trois directeurs de la CIAT qui se sont succédés pour emmener cette société dans le mur en klaxonnant...

FO Énergie et Mines rappelle que depuis 2012 et suivant nos engagements de Congrès, nous n'avons jamais voté ni les orientations politiques ni le budget de la CCAS.

Les électriciens et gaziers, qui savent compter, jugeront de ce fiasco financier prévisible à sa juste valeur...

